

DRANSGRID COMMUNIQUE LES TARIFS ÉLECTRIQUES 2025

DransGrid, gestionnaire de réseau de distribution (GRD) créé le 1^{er} janvier 2024, fait le point sur les changements attendus pour 2025. Pour les abonnés des communes d'Orsières, de Liddes et de Bourg-Saint-Pierre, les tarifs diminuent.

Contexte général

Depuis 2021, les prix de l'énergie sur le marché ont fortement augmenté. Aujourd'hui, le contexte énergétique européen se détend progressivement. Les prix sont volatiles et restent supérieurs à la situation d'avant la crise.

Évolution du prix réseau¹

Le tarif du réseau se calcule en divisant les coûts par la quantité d'énergie livrée. En 2025, DransGrid prévoit une importante réduction de ses coûts. Cette réduction de charges est compensée par une diminution projetée de la consommation d'énergie de 10%. En effet, depuis 2023, une baisse importante de consommation est constatée sur le réseau DransGrid. Le tarif réseau sera donc stable.

Évolution des tarifs énergie²

En 2024, DransGrid a engagé des mesures de réduction de coût qui ont permis une baisse d'environ 1.5 cts/kWh. Ces mesures seront maintenues en 2025.

Le tarif de l'énergie 2024 bénéficiait d'une participation des communes d'Orsières, Liddes et Bourg-Saint-Pierre. Grâce à cela, une réduction d'environ 2 cts/kWh s'appliquait. Cette participation n'est pas reconduite en 2025.

DransGrid se fournit en énergie auprès de son partenaire en approvisionnement SOGESA. Une baisse du prix d'approvisionnement d'environ 2 cts/kWh a été annoncée par SOGESA pour 2025.

Ainsi, en tenant compte des éléments précités, la composante énergie des tarifs électriques sera stable en 2025.

Évolution des taxes fédérales³

Les coûts de la réserve fédérale d'électricité - mise en œuvre par Swissgrid depuis 2024 - diminueront de 0.97 cts/kWh.

Les coûts des services systèmes, également facturés par Swissgrid, diminueront de 0.20 cts/kWh.

La taxe fédérale énergie renouvelable, facturée par Pronovo, restera stable.

En résumé

Trois éléments composent les tarifs électriques : le réseau, l'énergie et les taxes fédérales. Pour 2025, les tarifs du réseau sont stables, les tarifs de l'énergie sont stables et les taxes fédérales baissent de 1.17 cts/kWh. De ce fait, les tarifs cumulés baissent de 1.17 cts/kWh.

Contact

Pascal Tornay
+41 79 353 71 61
pascal.tornay@orsieres.ch

Prix de reprise de l'injection solaire

Le prix de reprise de l'électricité solaire injectée sur le réseau est fixé à 14.3 cts/kWh pour 2025.

Annexe : Tarifs 2025

¹ Il s'agit du prix d'utilisation de l'infrastructure de transport de la très haute tension (Swissgrid) à la basse tension (DransGrid). Cette composante tarifaire sert à couvrir l'amortissement, la maintenance, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de distribution électrique.

² Cette composante représente la vente de l'énergie. DransGrid s'approvisionne auprès de la société SOGESA qui est une société du groupe ALTIS, spécialisée dans la gestion d'énergie.

³ Les taxes fédérales comprennent les services-systèmes, la réserve fédérale d'électricité et la RPC. Ces taxes sont facturées à DransGrid par des organismes fédéraux. DransGrid refacture ensuite ces taxes aux clients finaux.